



Le premier budget de la stratégie de mandat

Le budget 2017 constitue le premier vrai budget de la région Bourgogne-Franche-Comté fusionnée. En totale cohérence avec notre stratégie de mandat, c'est un budget en augmentation sur les trois priorités politiques de la région : l'emploi, l'environnement et la fraternité. Il nous donne les moyens nécessaires pour innover et expérimenter des solutions inédites, comme l'apprentissage jusqu'à 30 ans.

Ce budget allie ambition et responsabilité. Avec des investissements consolidés, la région sera au rendez-vous pour contribuer au développement équilibré des territoires. Nos dépenses de fonctionnement sont maîtrisées avec le souci de l'efficacité et de la proximité, pour être encore plus aux côtés de ceux qui portent l'initiative sur le terrain.

Marie-Guite Dufay

Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté

> FINANCES

Budget 2017 : priorité à l'emploi, l'environnement et la fraternité



Adoption par les élus régionaux du budget primitif pour 2017

Les élus, réunis en assemblée plénière les 12 et 13 janvier à Dijon, ont adopté le budget primitif de la région Bourgogne-Franche-Comté pour 2017, d'un montant de plus de 1,5 milliard d'euros.

Le budget 2017 constitue la première déclinaison de la stratégie de mandat, adoptée en décembre 2016, qui fixe le cap de l'action régionale jusqu'en 2021. C'est un budget volontariste au service des trois priorités de l'exécutif régional : l'emploi, l'environnement et la fraternité.

Avec une augmentation de près de 20 % des crédits sur le développement économique, la région confirme son ambition d'assurer pleinement le renforcement de ses compétences en la matière, indispensable pour réussir la bataille pour l'emploi. Ces moyens complémentaires permettront de prendre le relais des départements et d'aller plus loin sur le soutien à l'innovation et l'accompagnement des développeurs économiques sur le terrain. Ce budget traduit aussi l'ambition de la région

de faire émerger un nouveau modèle de développement plus durable, avec notamment une hausse de plus de 20 % des crédits consacrés à la politique énergétique. La région entend ainsi investir dans les énergies renouvelables. Elle assume également ses responsabilités en assurant les conditions de la continuité du service public des transports scolaires et interurbains, à l'issue d'une négociation exigeante et équilibrée avec les départements.

Autre priorité : faire de la Bourgogne-Franche-Comté une région fraternelle et solidaire. La région tient ainsi son engagement de conforter les budgets du vivre ensemble, avec une augmentation de plus de 10 % des crédits consacrés à la culture. Avec le lancement du programme de soutien aux emplois d'utilité sociale et au service civique, elle encourage l'engagement en faveur du lien social dont la région Bourgogne-Franche-Comté a besoin pour se construire. + www.bourgognefranchecomte.fr

LE CHIFFRE

1,5 milliard d'euros, c'est le montant du budget régional pour 2017.

DERNIÈRE MINUTE

Invitation aux forces vives du territoire !

Marie-Guite Dufay présentera la stratégie de mandat aux forces vives du territoire lors de plusieurs réunions publiques. La première, à l'occasion de laquelle la présidente présentera ses vœux, se déroulera mardi 31 janvier au Kursaal, à Besançon, à partir de 18h30. Sept

autres réunions publiques seront ensuite organisées dans toute la région, en février et mars, pour présenter la stratégie de mandat aux acteurs du territoire. Dans la semaine suivant ces réunions, des cafés-débats seront proposés par les élus régionaux pour échanger avec les habitants.

> FINANCES

Un budget ambitieux, responsable et maîtrisé

Dans un contexte de renforcement des compétences régionales, prévu par les lois MAPTAM et NOTRe, et de ressources contraintes en 2017*, la région Bourgogne-Franche-Comté affirme son volontarisme.

Le budget primitif se veut d'abord ambitieux, comme l'était le budget 2016 de transition, avec un effort maintenu en termes d'investissements, qui s'élèvent à plus de 431 millions d'euros pour préparer l'avenir. La région vise ainsi une augmentation de 20 % des investissements réalisés par rapport à l'exécution 2016, principalement dans les lycées, les transports, l'action économique et l'aménagement des territoires.

Parmi les régions les mieux gérées de France

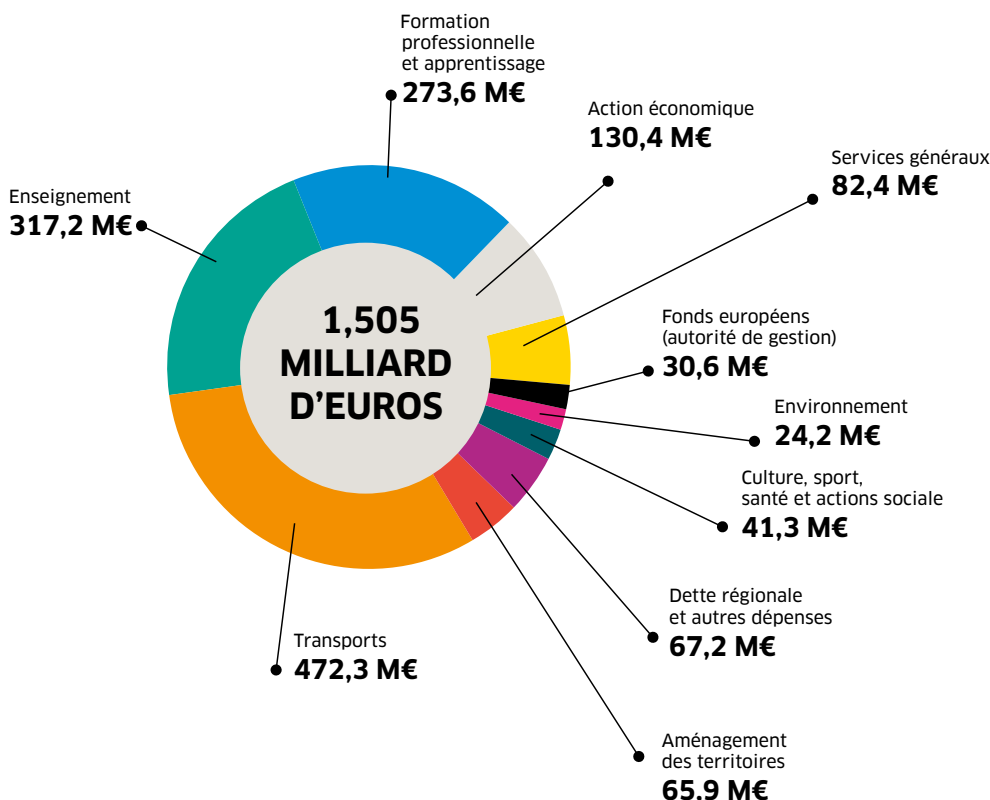
Avec une forte capacité de désendettement, ce budget 2017 est également responsable. L'objectif est de maintenir la Bourgogne-Franche-Comté dans le peloton de tête des régions les mieux gérées de France: 3,1 années de capacité de désendettement contre 5,2 en moyenne (2^e région française); 62,8 % de taux d'endettement contre 94 % en moyenne (2^e région française); 20,3 % de taux d'épargne brute. Enfin, ce budget reste maîtrisé, avec un niveau de dépenses de fonctionnement qui

évolue quasiment au même rythme que les recettes de fonctionnement à périmètre constant. La masse salariale est presque stable (+ 0,5 %) et constitue l'un des principaux indicateurs de bonne gestion. À cela s'ajoutent les effets de la mutualisation et des économies de gestion réalisées ou en cours de réalisation.

Une augmentation de 20 % des investissements réalisés par rapport à 2016 pour préparer l'avenir

* Troisième année consécutive de baisse de la dotation globale de fonctionnement et diminution de la compensation de la réforme de la taxe professionnelle.

Un budget au service des priorités de la stratégie de mandat



EMPLOI



• 192 M€ pour les lycées.

ENVIRONNEMENT



• 143 M€ pour les transports scolaires et interurbains.

FRATERNITÉ



• 39,6 M€ pour la culture, le patrimoine, le sport, la jeunesse et la vie associative.



Michel Neugnot, vice-président en charge des finances

« Le budget primitif 2017 respecte les grands équilibres financiers qui préservent l'avenir et constitue donc une base saine pour mieux assurer les choix volontaristes au service des trois priorités de la stratégie de mandat. »

> TRANSPORTS

Renforcement des compétences régionales

La région est désormais autorité organisatrice des transports réguliers de voyageurs sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté, suite au transfert de la compétence transport des départements organisé par la loi NOTRe. Depuis le 1^{er} janvier 2017, elle assure ainsi l'organisation du transport routier non-urbain des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire, tant pour les lignes régulières que pour le transport à la demande. Celui des départements du Doubs, du Jura et de l'Yonne sera transféré à la région le 1^{er} septembre 2017.

À cette même date, le transfert des transports scolaires de l'ensemble des départements (excepté le Territoire de Belfort) aura également lieu.

Durant toute cette année, la région s'engage à assurer la continuité du service pour les usagers qui pourront emprunter les réseaux de transport existants sans changement de tarif. Elle travaillera par ailleurs à l'élaboration progressive d'une chaîne complète de mobilité afin de faciliter l'accès aux différents modes de transport sur le territoire régional.

> EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Plusieurs dispositifs du programme Effilogis étendus



Extension du dispositif pour la réalisation d'audits à destination des particuliers

La région déploie, dès janvier 2017, sur l'ensemble de la région, plusieurs dispositifs du programme de rénovation du bâti au niveau bâtiment basse consommation (BBC), « Effilogis », initialement mis en place en Franche-Comté.

Pour les particuliers, cela concerne le dispositif « Effilogis audit particuliers » qui les aide à réaliser un audit énergétique de leur logement.

Futur service public de l'efficacité énergétique

Les autres dispositifs liés à l'efficacité énergétique perdurent jusqu'à la mise en place du SPEE (service public de l'efficacité énergétique) d'ici 2018. Il doit permettre la mise en place, à terme, d'un accompagnement intégré des particuliers pour la rénovation performante des 800 000 maisons individuelles en Bourgogne-Franche-Comté.



Pierre Grosset, conseiller régional délégué à l'habitat et à l'efficacité énergétique

« Notre volonté est de parvenir à la résorption de la précarité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté, via le développement des plateformes territoriales de rénovation qui mettent en œuvre une ingénierie de projet experte et organisée au plus près des territoires. »

> en bref

TOURISME



Tenue des assises régionales

La région organise, jeudi 9 février 2017, à la Commanderie à Dole à partir de 9h30, les assises régionales du tourisme et des loisirs, sous le haut patronage de Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger. Au programme notamment, après l'ouverture par Marie-Guite Dufay, une présentation du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022 par Patrick Ayache, vice-président de la région chargé du tourisme, et trois tables rondes thématiques sur ce qu'attendent les touristes aujourd'hui, la réponse des acteurs du tourisme et une vision prospective sur le tourisme en 2025/2030 en Bourgogne-Franche-Comté. *Inscriptions sur <https://www.bourgognefranchecomte.fr/ART>*

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Aide aux projets

La région a décidé d'harmoniser, au 1^{er} janvier 2017, les dispositifs d'appels à projets existants dans les deux ex-régions par une procédure unique afin de favoriser la participation de tous les jeunes, de 16 à 30 ans. L'objectif est de soutenir toutes les initiatives portées par des associations loi 1901 de Bourgogne-Franche-Comté qui participent à l'engagement citoyen des jeunes dans la vie de leur territoire et qui concourent à leur meilleure intégration sociale. Cette aide est variable en fonction de la nature et de l'intérêt du projet. Elle est cependant plafonnée à 5 000 € par projet, dans une limite de 40 % des dépenses engagées pour sa mise en œuvre. Un seul projet par structure sera soutenu sur la durée annuelle de l'appel à projets. *Plus d'infos sur www.bourgognefranchecomte.fr*

> DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Promouvoir des ruralités d'avenir



Deux dispositifs pour soutenir les nouvelles ruralités

La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à dominante rurale, une force sur laquelle la région veut s'appuyer.

Les bourgs centres qui la maillent sont essentiels à la qualité de vie et au maintien de l'emploi et des services sur l'ensemble du territoire. Pour lutter contre la perte de vitalité que connaissent certains d'entre eux, la région a mis en place en 2017 un dispositif « revitalisation des bourgs centres ». 40 communes ayant fait l'objet d'une sélection dans le cadre

d'un appel à projet national et/ou régional sont concernées. L'objectif est d'accompagner et de financer leurs actions en matière de cadre de vie, de maintien et d'implantation de commerces, d'activités et de services en centre-bourg ou centre-ville, d'habitat.

Des territoires « laboratoires d'innovation »

Un nouveau programme d'intervention « ENVI », pour « Espaces nouveaux, villages innovants » a par ailleurs été adopté lors de l'assemblée plénière des 12 et 13 janvier 2017. L'objectif est de soutenir, dans des communes de moins de 3500 habitants, des projets innovants, démontrant le dynamisme des territoires ruraux et donnant une place importante à la participation citoyenne. Les projets devront en outre favoriser le vivre ensemble. Les dossiers peuvent être déposés tout au long de l'année dans le cadre d'un appel à projets permanent.



Eric Houlley, vice-président en charge de la cohésion territoriale

« Nous voulons porter avec fierté l'ambition du monde rural et souhaitons renforcer la cohésion territoriale et sociale dans nos territoires pour les citoyens qui y vivent ou qui veulent s'y installer. »

> TERRITOIRE

Lancement de l'élaboration du SRADDET

La loi NOTRe institue un nouveau schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), qui renforce considérablement le rôle de la région en matière de planification régionale.

Son processus d'élaboration a été validé et lancé par les élus lors de l'assemblée plénière des 12 et 13 janvier 2017. La méthode d'élaboration voulue par la région, est axée sur une très large coopération pour permettre à tous, acteurs, territoires et citoyens, de contribuer au schéma. Le SRADDET doit en effet participer à la construction d'une identité commune de la nouvelle région et à la définition d'une vision partagée de la

Bourgogne-Franche-Comté tenant compte des spécificités de chaque territoire.

Ce schéma doit fixer les objectifs de moyen et long termes dans onze domaines: équilibre et égalité des territoires, implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, désenclavement des territoires ruraux, habitat, gestion économe de l'espace, intermodalité et développement des transports, maîtrise et valorisation de l'énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets. La région y a ajouté le domaine du numérique.

> agenda

MARDI 7 FÉVRIER

Réunion publique de présentation de la stratégie de mandat
Salle G.Trouillot, Montmorot (39)

JEUDI 9 FÉVRIER

Réunion publique de présentation de la stratégie de mandat
Dijon Congrexpo, Dijon (21)

MARDI 14 FÉVRIER

Réunion publique de présentation de la stratégie de mandat
Salle de l'Alto, Le Creusot (71)

MERCREDI 15 FÉVRIER

Réunion publique de présentation de la stratégie de mandat
Salle des fêtes, Belfort (90)

VENDREDI 17 FÉVRIER

Commission permanente de la région
Salle des séances, Dijon (21)

> groupes politiques

- Notre région d'avance-La gauche unie

>guillaume.badet@bourgognefranchecomte.fr

- Union des républicains, de la droite et du centre

>anne.gautheron@bourgognefranchecomte.fr

- Les patriotes, Front national

>groupe.fn@bourgognefranchecomte.fr

> En actions, une publication de la région

Directrice de la publication:

Marie-Guite Dufay

Directeur de la rédaction:

Benoît Chaumont

Rédaction: Estelle Chevassu, Karen Guimaraes

Maquette/Mise en page:

Laurence Rozier

Photos: David Cesbron, Bourgogne-Franche-Comté Tourisme, Alain Doire, Michel Joly, Marc Junker, Philippe Maupetit, Yves Petit.

Impression: INORE Groupe

Impression sur papier fabriqué à partir de 60 % de fibres recyclées

ISSN: 2492-3257